

L'an deux mille quatorze, le 07 avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Yves ROHART, Maire.

PRÉSENTS : Jean-Yves ROHART, Pascal MISCHIERI, Sandra PAILLOT, Anthony DUMERSAT, Christelle CHAMPEAUX, Monique GATOT, Fabrice HASSE, René NAUDET, Rafael MAESTRO, Patrice DELAHAIGUE

ABSENTS EXCUSES: Mesdames Gladys CEAUX, Monique GATOT, Emmanuelle MARTRENCHARD et Messieurs Laurent INISAN et Frédéric ROBERT

Secrétaire de séance : Sandra PAILLOT

DELIBERATIONS :

Désignation des : Délégués aux syndicats N° 13

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de la désignation auprès des syndicats des délégués suivants :

- **SDE 24** (Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne)
Délégués titulaires : Gladys CEAUX et Laurent INISAN
Délégués suppléants : Hélène ROBINET et Anthony DUMERSAT
- **SMCTOM** (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)
Délégués titulaires : Fabrice HASSE et Hélène ROBINET
Délégués suppléants : René NAUDET et Frédéric ROBERT
- **CNAS** (Comité National d'Action Sociale)
Déléguée des Élus : Sandra PAILLOT
- **SIVOS de Neuvic** (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Neuvic)
Délégué titulaire : René NAUDET
Délégué suppléant : Hélène ROBINET
- **SIVOS de Ribérac** (Syndicat Intercommunal Scolaire du Ribéracois)
Délégués titulaires : Sandra PAILLOT et DELAHAIGUE Patrice
Délégués suppléants : Christelle CHAMPEAUX et Monique GATOT
- **SIAEP** (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Neuvic)
Délégués titulaires : René NAUDET et Patrice DELAHAIGUE
Délégués suppléants : Emmanuelle MARTRENCHARD et Frédéric ROBERT
- **DFCI** (Syndicat Intercommunal de Défense de la forêt contre l'Incendie de la Double)
Délégué titulaire : René NAUDET
Délégué suppléant : Fabrice HASSE

Fixation des taux D'imposition N° 16

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire pour 2014 les taux de TH, TF et TFNB, à savoir :

Taxe d'Habitation : 12.64 %
Taxe Foncier : 16.48 %
Taxe Foncier Non Bâti : 86.14 %

Admission en non Valeur N° 12

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite à des impayés de cantine /garderie, il y a lieu de recourir à une admission en non valeur pour la somme de 401.84 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette admission en non valeur.

**Autorisation de
Signature donnée
au Maire N° 11**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à recruter par voie de contrat à durée déterminée des employés de façon temporaire ou saisonnière.

**Redevance d'occupation
Du domaine public
Électricité N° 15**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la revalorisation de la redevance d'occupation du domaine public relative aux réseaux électriques. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte cette revalorisation.

**Transfert de compétence
Numérique à la CCIVS
N° 14**

Le Maire explique que l'adhésion de la communauté de communes au syndicat mixte Périgord suppose que la commune transfère préalablement à la communauté de communes sa compétence en matière d'aménagement numérique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE le transfert de la compétence issue de l'article L1425-1 du CGCT à la communauté de communes

DIT que ce transfert s'effectuera conformément aux dispositions de l'article L.5211-4-1 du Code général des collectivités territoriales ;

APPROUVE la modification statutaire de la communauté de communes

APPROUVE l'adhésion de la communauté de commune au syndicat mixte Périgord développement

CHARGE M. le maire de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses :

Préparation de la composition des commissions ;

Commission administrative et financière :
Sandra PAILLOT, Rafael MAESTRO

Commission communication :
Rafael MAESTRO, Sandra PAILLOT, Patrice DELAHAIGUE, Christelle CHAMPEAUX, Fabrice HASSE

Commission services scolaires :
Sandra PAILLOT, Patrice DELAHAIGUE, Anthony DUMERSAT, Christelle CHAMPEAUX, Hélène ROBINET

Commission vie associative :
Fabrice HASSE, Hélène ROBINET, Patrice DELAHAIGUE

Commission travaux, voirie

René NAUDET, Anthony DUMERSAT, Fabrice HASSE

Commission urbanisme, cadre de vie :

Rafael MAESTRO, H  l  ne ROBINET

L'ordre du jour   tant   puis  , la s  ance est lev  e    20h45.